



Province de Namur
Commune de Florennes



Philippeville, le 23 décembre 2016

Florennes

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la réunion plénière de CLDR du 22 décembre 2016

Salle du conseil de l'Hôtel de ville

Présents :

Voir liste en annexe

Acronymes :

- FRW = Fondation Rurale de Wallonie
CLDR = Commission locale de développement rural
ODR = Opération de développement rural
PCDR = Programme communal de développement rural
ROI = Règlement d'ordre intérieur
DR = Développement rural
GT = Groupe de Travail

Ordre du jour de la séance :

1. Introduction et approbation du PV de la réunion du 15 novembre 2016 ;
2. Maison rurale de Florennes – légères modifications liées à l'utilisation du sous-sol ;
3. Dossiers Feader - Mesure 7.2 : Maison MultiServices à l'Espace culture et Mesure 7.5 : Petits éléments touristiques – aires de convivialité ;
 - I. Résultats
 - II. Conséquences sur la programmation des projets du PCDR
4. Discussions autour de l'implication de la CLDR dans la mise en œuvre de « petits » projets du PCDR
5. Divers.

1. Introduction et approbation du PV de la réunion du 15 novembre 2016

Monsieur LOTTIN, Echevin du Développement Rural et Président de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), introduit la séance et cède la parole à Vincent Verrue Agent de Développement à la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), qui décline l'ordre du jour de la réunion.

Les personnes qui se sont excusées à cette réunion sont annoncées en début de séance (voir annexe).

Les membres ont reçu le compte-rendu de la réunion précédente (15 novembre 2016) et ce dernier est approuvé sans réserve.

La CLDR acte la démission de Monsieur Quériat, le nombre de membres est actuellement de 23.

2. Maison rurale de Florennes – légères modifications liées à l'utilisation du sous-sol

La FRW rappelle à la CLDR que le l'avant-projet a fait l'objet d'une présentation à la DGO3 lors de la réunion du 7 octobre 2016. Celui a été approuvé sous réserve de modification :

- Aménagement des sous-sols pour rangement
- Adaptation du monte-charge pour desservir le sous-sol

L'ensemble de ces remarques ont déjà été présentée à la CLDR lors de la réunion du 15 novembre 2016 mais sans la présentation des plans actualisés, qui n'était pas à l'époque en notre possession.

Les nouveaux plans sont dès lors présentés au cours de cette soirée.

Remarque : aucune modification n'est effectuée dans la partie « gauche » de la Maison rurale c'est-à-dire dans la salle polyvalente.

Actualisation du dossier :

- L'espace bar/ kichenette est agrandi par rapport à la première proposition.
- Les sanitaires hommes/femmes présents à la gauche de la kichenette sont remplacés par un espace de rangement muni d'un accès direct à la salle polyvalente.
- Les sanitaires hommes/femmes sont déplacés dans le sous-sol de la Maison rurale.

Questions/Réponses :

- Avec l'actualisation des plans, seuls les sanitaires pour les PMR sont présents au rez-de-chaussée. Il y a dès lors un risque qu'uniquement ceux-ci soient utilisés car les utilisateurs de la salle ne prendraient pas la peine de se rendre au sous-sol pour utiliser les sanitaires -> il faudra réfléchir à cette problématique, mais on peut déjà imaginer la fermeture des sanitaires pour les PMR et les locataires de la salle auraient la clé mais n'ouvriraient qu'en cas de PMR présents.
- Y a-t-il la possibilité d'avoir accès à la salle d'accueil avec le bar sans pour autant avoir accès à la salle polyvalente ? -> oui on peut privatiser la salle d'accueil en bloquant l'accès à la salle polyvalente. De même, l'ensemble des salles présentes au 1^e étage peuvent être privatisées.
- A quel stade d'avancement se trouve le projet ? -> la Commune est en attente du retour du projet, celui-ci se trouve chez le Ministre Collin et devrait être renvoyé signé sous peu, tout comme le dossier de la Maison rurale de Morialmé. A ce moment-là, le cahier des charges pourra être lancé.
- Le coût des travaux est estimé 2.041.963,65€

La CLDR n'a pas d'objection et approuve ces dernières modifications.

Monsieur Lottin profite de l'occasion pour faire une brève présentation des plans des abords de la future Maison rurale de Morialmé, au niveau du quai des TEC notamment.

Il reste une problématique avec le positionnement d'une nouvelle cabine Electrabel aux abords de la salle. Ceci n'empêche pas d'avancer sur le dossier de la salle proprement dite.

3. Dossiers Feader - Mesure 7.2 : Maison MultiServices à l'Espace culture et Mesure 7.5 : Petits éléments touristiques – aires de convivialité

I. Résultats

Dans le cadre du Programme Wallon de Développement Rural (PWDR) et du FEADER, programme 2014-2020 (approuvé en juillet 2015), la commune travaille sur deux dossiers :

Mesure 7.4 : L'espace culture à Florennes-Centre -> Non retenu

Mesure 7.5 : Les aires de convivialité à Flavion et Thy-le-Bauduin -> Non retenu

II. Conséquences sur la programmation des projets du PCDR

- L'espace culture à Florennes-Centre

La fin des travaux d'aménagement de l'espace culture vont être réalisés sur fonds propres. La bibliothèque et le centre culturel devraient être opérationnels pour le 1^e mai 2017. Une visite de ces installations pourrait être organisée pour la CLDR, et une future réunion de la CLDR pourrait y être organisée.

- Les aires de convivialité à Flavion et Thy-le-Bauduin

Monsieur Lottin propose de modifier quelque peu le projet initial, pour ainsi pouvoir rechercher des subsides complémentaires et mener à bien ce projet. Par exemple, y intégrer des éléments de sport pour obtenir des subsides d'infrastructures.

Un membre de la CLDR fait remarquer que pour le volet « Thy-Le-Bauduin » de ce projet, il faudra savoir concilier les demandes de l'école mais aussi des marcheurs qui utilisent tous les 2 cet espace. Il serait bon d'y intégrer des facilités « temporaires » pour les marcheurs qui ne l'utilisent que quelques week-end sur l'année au contraire de l'école et des enfants présents toute l'année.

4. Discussions autour de l'implication de la CLDR dans la mise en œuvre de « petits » projets du PCDR

Les deux gros projets de Maisons Rurales de Morialmé et Florennes étant bien lancés l'année 2017 devrait être consacrée à la relance d'autres projets. Cependant, vu la situation financière de la commune et vu les balises budgétaires imposées par la Région Wallonne, de nouveaux gros projets ne seront pas envisageables rapidement.

Néanmoins, Monsieur Lottin voudrait impliquer la CLDR dans des petits projets dans lesquels on demande plus des moyens humains (en termes de conception) que financiers. Pour ainsi redynamiser et remotiver la CLDR qui se verrait directement impliquée dans la réalisation et la concrétisation de projets communaux.

Il est annoncé que les membres pourraient se réunir pour étudier la liste des projets présents dans le PCDR et ainsi voir lesquels sont réalisables dans cette optique.

Par ailleurs, la FRW propose de réaliser un projet autour du Petit Patrimoine (présent dans le PCRR, Fiche 2.14 et 3.44), et propose également de mettre son expertise et ses compétences d'animation pour encadrer un groupe projet Petit Patrimoine si celui-ci voit le jour.

5. Divers

Aucun membre de la CLDR n'a de divers à soumettre aux personnes présentes.

Fondation rurale de Wallonie
Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Vincent VERRUE & Florian HIGNY
Rue de France, 66
5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
Fax 071 66 56 79

Pour le secrétariat de la CLDR,
Florian HIGNY,
Vincent VERRUE,
Agents de développement

Annexe : liste des membres présents

CLDR Florennes- 22/12/16 - Présences			
	Nom	Prénom	Signature
1	André	Paul	
2	Bénard	Françoise	
3	Capron	Pierre	
4	Chintinne	Grégory	
5	Coppieters	Jean-Philippe	Présent
6	De Clercq	Laurent	Présent
7	Devaux	Hans	Excusé
8	Genard	Mathieu	
9	Hénuzet	Frédéric	
10	Hoffman	Grégory	
11	Hontoy	Etienne	
12	Lottin	Claudy	Présent
13	Lousberg	Evelyne	Présent
14	Marin	Sylvie	Excusée
15	Maufort	Samuel	
16	Mazy	Jean-Paul	Présent
17	Michaux	Sonia	Excusée
18	Moustier	Christophe	
19	Niset	Dominique	
20	Pani	Maurisio	
21	Parmentier	Vérane	
22	Pierard	Jean-Marie	
23	Queriat	Bernard	Démissionnaire
24	Verbruggen	Marc	Présent

Pour la FRW, secrétariat de la CLDR

- Monsieur Florian Higny
- Monsieur Vincent Verrue